

Salaires féminins et travail à domicile : les ouvrières pierristes à Genève

Autor(en): **E.Gd.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **14 (1926)**

Heft 234

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-258835>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

contindra ce Palais, ce sont ces chambrettes propres, gaies, où chacune se sentira *chez elle* dans le plein sens du mot, qui réconfortent le plus le cœur des locataires attendues...

L'immeuble acheté, il faut le remettre en état, le meubler, l'aménager. Un budget de 2.700.000 fr. français est prévu. Toutes les bonnes volontés sont appelées à y apporter leur obole. Nous ne doutons pas qu'il s'en trouve parmi nos lectrices, qui seront certainement intéressées d'apprendre qu'au cours d'une tournée de conférences en France, notre collaboratrice, M^{lle} Hélène Naville, a collecté environ 12.000 fr. pour le Palais de la Femme. Nous sommes certaines qu'elle fournira bien volontiers, par l'entremise de notre journal, tous les renseignements à ceux qu'intéresse cette grande œuvre sociale. On peut aussi s'adresser au siège de l'Armée du Salut, à Paris, rue de Rome, 76.

Un long apprentissage.

On se souvient qu'en 1921, une jeune fille, M^{lle} Etevenon, fut admise à la Manufacture des Gobelins. Cela fit quelque bruit.

Voici qu'une seconde jeune fille, M^{lle} Marguerite Loger, vient d'entrer à la même manufacture, dans l'atelier des tapis de la Savonnerie. M^{lle} Loger a 17 ans. Depuis trois ans, elle suivait, aux Gobelins, ces cours de dessin que tous les jeunes gens peuvent fréquenter gratuitement, sur simple demande. Une vacance s'étant produite, un concours fut ouvert. Quatre des élèves du cours de dessin se présentèrent. M^{lle} Loger l'emporta.

Nous l'avons vue à son grand métier, dont elle-même a dû tendre les fils, avec l'aide des artistes de l'atelier. Assise sur une large banquette, la débutante a, derrière elle, dans des casiers, des laines de différentes couleurs. Au-dessus de sa tête, dans un cadre, est placé le modèle qu'elle doit copier.

En voici pour deux années. Années d'essai durant lesquelles la jeune fille apprendra à choisir ses laines, à les nouer sur la trame, à les raser pour former le velours, à les peigner, brin par brin, pour retrouver le dessin exact.

Puis viendront dix années d'apprentissage, sur ces grandes pièces auxquelles travaillent ses compagnons d'atelier. Travail de longue patience, car à peine fait-on un mètre carré d'ouvrage par an! Sur un tapis prêt d'être achevé, cinq ouvriers travaillent depuis six ans. Jusqu'à l'âge de 25 ans, il faut continuer à suivre des cours de dessin: antique, modèle vivant, composition décorative, reproduction de tapisseries anciennes. Il importe, pour être un copiste fidèle, de bien connaître le dessin. Après dix années d'apprentissage, on obtient le titre d'artiste.

Les appointements sont des plus modestes. Mais M^{lle} Loger est enchantée d'appartenir à la vieille maison d'où sortirent tant de pièces précieuses. Elle y jouira des mêmes avantages que ses camarades masculins. On lui donnera un logement, à son tour, dans la mesure des disponibilités, et un morceau de ce jardin charmant et paisible qui s'allonge entre les vieux murs.

(Le Quotidien.)

DENISE MORAN.

un réfectoire. A l'immeuble de la rue de Prague, les recettes de la cuisine ménagère se sont élevées en une année à 86.000 francs et les dépenses à 167.000 francs.

On se demande ce qui se passerait si la direction de la « Fondation Rothschild pour l'amélioration des conditions de l'existence matérielle des travailleurs » n'était pas en mains, sinon des fondateurs, les barons Alphonse et Gustave de Rothschild, décédés, mais de leurs successeurs aussi riches que généreux?

Il me semble bien regrettable que les locataires qui profitent de leurs dispositions philanthropiques ne soient pas, sauf quelques exceptions, justement ceux qui devraient en bénéficier. Et c'est navrant que des initiatives intéressantes telles que cuisines ménagères, lavoirs, bains, dispensaires et garderies, soient supprimées peu à peu parce qu'elles sont trop peu appréciées et soutenues par ceux pour qui elles ont été créées. Quant aux cours du soir, de blanchissage, raccommodage, couture, mode, cuisine, économie domestique, hygiène générale, éducation des enfants, tomberont-ils aussi faute de participantes?

... J'ai perdu quelques illusions au cours de ma visite, ce qui n'importe guère. Ce qui est plus triste de beaucoup, c'est de constater que tant de braves gens laissent perdre les occasions de bien faire, c'est de voir l'envers d'une œuvre humanitaire.

JEANNE VUILLIOMENET.

Salaires féminins et travail à domicile

Les ouvrières pierristes à Genève

Nous avons déjà à plusieurs reprises entretenu nos lecteurs de la grande enquête sur les conditions du travail à domicile en Suisse qu'a menée cet hiver la Ligue sociale d'Acheteurs; et nous avons publié ici même¹, il y a deux ans, les résultats d'une enquête analogue faite à Genève parmi les ouvrières à domicile des professions de l'aiguille, sur l'initiative de l'Union des Femmes. C'est en complément à cette première enquête, et pour pouvoir fournir à la L. S. A. tous les renseignements dont elle avait besoin, qu'une enquête supplémentaire a été conduite à Genève encore parmi les ouvrières pierristes, enquête aux résultats de laquelle nous empruntons les renseignements qui suivent.

Disons tout de suite que le chiffre des réponses reçues à cette enquête est vraiment minime: onze. Il existe pourtant un bien plus grand nombre d'ouvrières à Genève qui se livrent à ce travail, mais comme toujours pour les ouvrières à domicile, il n'est pas si facile de les joindre qu'on peut le croire. Que de courses inutiles pour l'enquêteuse! que d'escalades d'escaliers, que de recherches... pour aboutir à trouver que l'ouvrière, dont le nom lui avait été fourni cependant par des personnes compétentes a changé d'adresse, si ce n'est de profession! En effet, le métier s'apprenant facilement et rapidement, en un mois parfois, en trois mois au maximum, et toujours sans grands frais, il ne faut pas s'étonner si, là comme ailleurs en matière de travail à domicile

— nous avons relevé de nombreux cas analogues parmi les ouvrières de l'aiguille — la continuité dans l'exercice d'un métier est plutôt rare. Sur les onze ouvrières pierristes enquêtées, cinq, donc presque le 50 %, ont déclaré qu'elles ne faisaient ce travail que depuis quelques mois, en tout cas moins d'une année. Auparavant? eh! bien, les unes travaillaient dans un atelier, ou exerçaient un autre travail, ou encore n'avaient point d'occupation spéciale. Et cependant, par l'unanimité des réponses reçues, cette enquête a bien la valeur d'un coup de sonde dans les conditions du travail à domicile des pierristes. Travail constant, qui se fait sans hâte, et qui ne manque que rarement: 2 ouvrières seulement sur 11 se plaignent de chômage, et 2 seulement aussi déclarent travailler le dimanche, mais sans y être forcées, et seulement de par leur désir personnel de gagner davantage. Aucune ne se plaint d'avoir à sa charge ces fournitures et ces menus frais, qui finissent par peser si lourdement sur le salaire des ouvrières à domicile de la confection ou de la lingerie (cf. les articles du *Mouvement* déjà cités): très peu doivent perdre du temps pour aller chercher ou rapporter leur ouvrage: dans plusieurs cas, l'ouvrière peut, si elle le désire, recevoir et renvoyer son travail par la poste, les frais de poste étant partagés entre elle et la fabrique. Il est vrai que, pour toucher son salaire, elle doit se rendre elle-même à la fabrique, et que s'il lui est fait des décomptes pour des pierres mal taillées ou mal comptées, elle doit les accepter sans pouvoir contrôler la vérification de son travail; mais de l'avis général (10 ouvrières sur 11) les décomptes sont rares. Toutes aussi, dans leur grande majorité (10 sur 11) ne trouvent le travail ni fatigant ni antihygiénique, et deux d'entre elles l'ont même préféré à la couture ou à la broderie. L'outillage n'est ni coûteux ni compliqué, et les frais d'entretien en sont minimes: 3 ouvrières seulement signalent une dépense de cet ordre de quelques francs.

¹Voir le *Mouvement féministe* N° 183, 184 et 185

Ce serait donc un métier idéal, propre, régulier, vite appris, point malsain, à exécuter facilement chez soi... n'étaient les salaires. Ah! là git assurément un gros point noir, car il est incontestable que le métier de pierriste est fort mal rétribué. D'après les réponses des ouvrières enquêtées, et au travers des évaluations variées d'unités de commandes, de durée du travail, de paiement au mille ou au cent des pierres taillées et triées, il nous a été possible d'établir pour 7 ouvrières les salaires horaires suivants: 22 centimes; 35 centimes; 40 centimes; 49 centimes; 59 centimes; 75 centimes. Soit un salaire moyen de 45 c. 7. On conviendra sans peine que ce n'est pas le Pactole — quand bien même ces salaires laissent en arrière nombre de ceux rencontrés dans les professions de l'aiguille. Une de ces ouvrières qui déclare travailler 8 h. par jour, gagne ainsi, à 22 cent. l'heure 1 fr. 76 par jour, et 10 fr. 56 pour sa semaine! Une autre à 40 cent. l'heure travaille 6 h. par jour, gagne donc 2. fr. 40 par jour, et pour les trois jours qui lui sont nécessaires à l'exécution d'une commande 7 fr. 20. Et ainsi de suite.

Comment donc peuvent-elles continuer à pratiquer ce métier, qui, du premier coup d'œil, semble très éloigné de pouvoir nourrir... sa femme? C'est ce que nous expliquent les réponses classées sous la rubrique « situation de la famille et nature du salaire ». Pour 10 ouvrières sur les 11 enquêtées en effet, ce petit salaire n'est qu'un salaire d'appoint, car pour 8 d'entre elles sur 11 le mari exerce un métier, ou parfois même est fonctionnaire. Un appoint nécessaire, disent-elles — toutes, et au taux actuel de la vie, qui ne comprendra que ce petit supplément bienvenu de salaire permet de mieux nouer les deux bouts, de faciliter les achats pour le ménage, de voir arriver sans trop de souci la facture du gaz ou de l'électricité...

Seulement, encore et toujours, nous nous heurtons là à la terrible loi de la baisse du salaire vital par la concurrence du salaire d'appoint, que l'on rencontre si fréquemment en pareil domaine, et dont des ouvrières tricoteuses enquêtées par l'Union des Femmes avaient cité des exemples typiques. Nos dix pierristes pour lesquelles la taille du rubis, du saphir, ou de la pierre artificielle pour l'horlogerie, apporte seulement un petit supplément de gain, songent-elles à la onzième pour qui ce gain est l'unique, qui doit la faire vivre? et qui ne peut réclamer un salaire vital, normal, en correspondance avec sa situation, parce que la concurrence des autres ouvrières pèse de tout son poids sur elle? C'est là le tragique de la situation. Tragique sans remède, tant que l'on ne sera pas parvenu à l'établissement d'un salaire minimum en correspondance avec le coût de la vie, et qui coupera enfin à la racine cette concurrence involontaire, mais néfaste, de ces deux formes de gain: gain unique, gain supplémentaire.

Que l'établissement de ce salaire minimum soit chose lointaine et infiniment complexe, dans l'état actuel de la législation, dans une ville comme Genève, où la concurrence étrangère, dans des conditions spécialement avantageuses grâce au change français, est aux portes... c'est ce que personne ne niera. Ce n'est pas une raison pour ne jamais en parler. Et les exemples que nous venons de citer nous ont paru assez remarquablement typiques pour contribuer à éclairer l'opinion, et pour faire ainsi cheminer à petits pas, très lents, mais assurés, l'idée de la réglementation du salaire des ouvrières à domicile. E. G.

Le VIII^e Cours de Vacances suffragiste

(Ermatingen, Lac de Constance, 12-17 juillet)

Fidèle à l'une de ses meilleures traditions, si ce n'est l'une des plus anciennes, l'Association suisse pour le Suffrage féminin organise, cet été de nouveau, un Cours de vacances. La Commission de ce Cours, que préside avec tant de savoir-faire et d'expérience Mlle Lucy Dutoit, vient d'en élaborer le programme définitif, auquel nous empruntons les renseignements suivants, sachant bien qu'il est de nos lectrices, habituées de ces Cours, qui les attendent avec impatience.

L'endroit choisi, d'abord, attirera certainement tout un public. Il est vrai que le lac de Constance n'est pas précisément aux portes de la Suisse romande! mais en ces temps où chacune se déplace avec tant de facilité (se souvenir combien nos villes étaient vides aux récentes vacances de Pâques), la perspective de connaître une région nouvelle et pittoresque sera certainement un élément de plus pour le succès du Cours. Région charmante en effet, poétique et riante, que ces rives du lac de Constance et cette vallée du Rhin, où le grand fleuve coulant déjà à larges ondes entre les plantureux vergers thurgoviens à l'herbe fraîche et drue, et les collines aux lignes adoucies couronnées de vieux châteaux, évoque, on l'affirme, la vision de son cours en plein paysage de l'Allemagne romantique. De toutes les localités riveraines, Ermatingen est certainement l'une des plus fréquentées comme villégiature, et qui s'en étonnerait, en songeant aux plaisirs toujours nouveaux du canotage et du bain, aux possibilités d'excursions dans les environs: Stein am Rhein, le Nuremberg en miniature, blotti entre l'escarpement de la colline et le Rhin; Arenenberg, le château où se déroula la jeunesse de Napoléon III; Constance, ses souvenirs historiques et ses monuments, tout près pour celles qui voudront passer la frontière, et tant d'autres buts séduisants à des promenades petites ou grandes... En vérité, n'irait-on pas là-bas pour le seul plaisir d'explorer ce coin de pays?

Mais il y a autre chose encore. Il y a le programme du Cours, tout spécialement réussi cette année nous semble-il. Exercices pratiques de discussion, de présidence d'assemblée, de rédaction de procès-verbal, toutes choses qui manquent parfois terriblement au bagage d'une femme soucieuse de bien remplir ses fonctions dans un groupement quelconque, et qui, sous la direction habile et expérimentée de Mlle Grütter (Berne) pour les participantes de langue allemande, et de Mlle Dutoit (Lausanne) pour les participantes de langue française, offrent d'inappréciables occasions de se renseigner sur une foule de sujets, d'apprendre beaucoup... et de s'amuser très franchement: que l'on s'en informe auprès des participantes des précédents Cours! Conférences ensuite, toutes faites par des spécialistes, et qui promèneront l'auditoire de l'histoire littéraire à la politique actuelle, des questions sociales de l'heure à l'évocation de la vie internationale, du féminisme aux problèmes de l'économie publique: n'entendra-t-on pas en effet Mme Werder (Zurich) parler des *Femmes du temps du Risorgimento en Italie* et le professeur Nabholz (Zurich) des *Responsabilités de la démocratie*; Mlle Mousson (Zurich) donner des détails sur les *Mouvements de jeunesse*, et Mlle Marie Ginsberg (Secrétariat de la S. d. N.) exposer de façon magistrale et nette le fonctionnement de l'organisme de Genève? alors que Mme Vuilliomonet-Challandes (Chaux-de-Fonds) racontera à ses auditrices la belle histoire suffragiste du Congrès de Paris, et que M. le prof. Grossmann (Zurich) débrouillera les éléments d'un problème ardu de l'heure actuelle, celui du *Libre échange et du pro-*